

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

compagnies

Question écrite n° 117919

Texte de la question

Mme Marie-Odile Bouillé interroge M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, sur le remboursement des frais de voyage dans les cas d'annulation suite aux évènements en Libye. Des consommateurs ayant réservé des vols avec la compagnie libyenne Afriqiyah Airways se voient refuser par leur agence de voyage le remboursement de leur vol annulé au motif du gel des transactions financières avec ce pays. Elle aimerait savoir si d'autres voies de recours sont envisagées par le Gouvernement afin de ne pas léser ces consommateurs.

Données clés

Auteur : Mme Marie-Odile Bouillé

Circonscription: Loire-Atlantique (8e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 117919 Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : Commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 septembre 2011, page 9682 **Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)